

Agen, le 4 mai 2026

Mesdames et Messieurs les membres
du Comité Syndical de TE 47

N/Réf : D2026 / JUR / MP – 0262

Contact : Service Juridique

Marion Palaze

05 53 47 94 36

Objet : Comité Syndical – Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander d'assister à la réunion du **COMITÉ SYNDICAL** - dont vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et la note explicative de synthèse - qui se tiendra le :

LUNDI 11 MAI 2026 à 9H30,
à la salle de réunion de TE 47 (nouveaux locaux)
80 avenue Robert Schumann – 47000 AGEN

Sachant que pour ouvrir la séance, le quorum doit être IMPERATIVEMENT atteint, (minimum de 30 délégués présents), votre participation à cette réunion est indispensable. Le nombre de pouvoirs n'est pas pris en compte dans le quorum.

En cas d'empêchement :

-  Si vous faites partie d'une **commune urbaine** (Agen, Fumel, Marmande, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot), vous voudrez bien :
 - prévenir votre suppléant pour qu'il participe à la réunion en votre lieu et place, et lui transmettre les documents relatifs à cette réunion,
 - ou donner pouvoir à un autre délégué du Comité.
-  Si vous faites partie d'une **CTE (Commission Territoriale d'Energie)**, vous voudrez bien :
 - donner pouvoir à un autre délégué du Comité.

Un même délégué ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PRÉSIDENT,




Jean-Marc CAUSSE

POUVOIR DE DÉLÉGATION

Je soussigné(e)

Délégué(e) de la CTE de (ou de la commune de) :

au **COMITÉ SYNDICAL de TE 47**, dûment convoqué(e) pour assister à la réunion qui se déroulera
le :

**LUNDI 11 MAI 2026 à 9H30,
à la salle de réunion de TE 47
80 avenue Robert Schumann – 47000 AGEN**

étant dans l'impossibilité d'assister à la réunion, donne pouvoir à

Madame ou Monsieur Délégué(e) du Comité,

pour me représenter et prendre toutes les décisions en mes lieu et place.

Signature

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 MAI 2026

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du comité précédent
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance

I. AFFAIRES GENERALES

- I.1. Compte-rendu des délégations accordées au Président
- I.2. Indemnités de fonction du Président et des membres du Bureau : annule et remplace la délibération du 23/04/26
- I.3. Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- I.4. Création de la Commission Electrification
- I.5. Création de la Commission Gaz
- I.6. Création de la Commission Eclairage Public
- I.7. Création de la Commission Energies thermiques renouvelables
- I.8. Création de la Commission Solaire et électricité renouvelable
- I.9. Création de la Commission Mobilités durables
- I.10. Création de la Commission Achat d'énergie
- I.11. Création de la Commission Précarité énergétique
- I.12. Création de la Commission Efficacité énergétique
- I.13. Création de la Commission Planification énergétique
- I.14. Création de la Commission Télécommunications
- I.15. Création de la Commission Information Géographique
- I.16. Création de la Commission Objets connectés et IA
- I.17. Création de la Commission Communication
- I.18. Création de la Commission Finances
- I.19. Election des membres de la Commission Paritaire de l'Energie
- I.20. Nomination des représentants à PROMOBOIS
- I.21. Annulation de la délibération n° 2026-015-AGDC portant sur le changement d'adresse du siège de TE 47
- I.22. Approbation du règlement intérieur

II. COMPETENCES OPTIONNELLES

- II.1. Approbation des transferts de compétences optionnelles demandés par des communes membres

III. AFFAIRES BUDGETAIRES

- III.1. Approbation du nouveau règlement budgétaire et financier

IV. COMMANDE PUBLIQUE

- IV.1. Avenants aux lots 1 à 4 de l'appel d'offres portant sur la fourniture, installation et mise en œuvre d'infrastructures de charge pour véhicules électriques en Nouvelle-Aquitaine
- IV.2. Attribution de l'appel d'offres ouvert portant sur la maintenance technique d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Gironde et Charente-Maritime

V. CONVENTIONS

- V.1. Convention développement TE47/Porteurs de projet dans le cadre du projet Co'meth 47

VI. CONCESSIONS

- VI.1. Avenant n° 10 au contrat de concession historique regroupé avec GRDF
- VI.2. Convention de rattachement des ouvrages gaz sur la commune de Beaupuy

VII. RESSOURCES HUMAINES

- VII.1. Création du CST
- VII.2. Autorisation de recrutement d'un agent pour accroissement saisonnier
- VII.3. Création d'un emploi permanent de Chargé d'affaires rénovation énergétique au grade de technicien

VIII. SEM AVERGIES

- VIII.1. Prise de participation dans la SAS Castets Energies
- VIII.2. Acquisition SAS Hydro Layrac
- VIII.3. Modification du mode de gouvernance - Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur-Général